



## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### Programmes d'aide financière : importants changements de dates butoirs

**Québec, le 10 août 2021** – La Fondation de la faune du Québec tient à vous informer que les dates butoirs pour soumettre des projets dans certains de ses programmes d'aide financière ont été modifiées. Ces modifications sont effectives à partir d'aujourd'hui.

Ainsi, pour les programmes [AGIR pour la faune](#), [Faune en danger](#) et [Faune-Forêt sur terre privée](#) les dates butoirs sont dorénavant les 1<sup>er</sup> octobre et 15 mars.

Pour le programme [Amélioration de la qualité des habitats aquatiques](#) (AQHA), les dates butoirs sont les 1<sup>er</sup> novembre et 1<sup>er</sup> avril.

Pour sa part, la date butoir pour soumettre un projet au [Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole](#) est le 15 janvier.

Et finalement, pour le [Programme Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels](#) la date butoir est le 15 novembre.

La Fondation de la faune du Québec gère 14 programmes d'aide financière pour lesquels elle reçoit annuellement plus de 800 propositions de projets. L'an passé, malgré la situation liée à la pandémie à la Covid-19, la Fondation a accepté de financer 307 projets, et ce de toutes les régions du Québec.

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

#### Informations :

M<sup>me</sup> Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

[mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca)